



État d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement

DÉCEMBRE 2022

État d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement

La Stratégie nationale sur le logement du Canada est un plan de plus de 82 milliards de dollars sur 10 ans qui permettra à un plus grand nombre de personnes au Canada d'avoir un chez-soi. L'état d'avancement des programmes et des initiatives de la Stratégie est mis à jour chaque trimestre, ou selon l'information disponible.

Initiatives du gouvernement fédéral dans le cadre de la SNL

Faits saillants :

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a engagé 23,37 milliards de dollars dans le cadre des initiatives fédérales de la Stratégie nationale sur le logement, depuis son lancement, pour ce qui suit :

- la création et la réparation de 213 684 logements (construction de 101 932 logements et réparation de 111 752 logements);
- actuellement, 161 665 logements sont en construction ou ont été réparés ou achevés;
- l'offre continue de 39 710 logements communautaires (phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire) dont les accords d'exploitation sont arrivés à échéance, y compris du soutien direct à 7 958 logements communautaires pour ménages à faible revenu.

Accroître l'offre de logements et moderniser les logements existants

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
Fonds d'innovation pour le logement abordable	30 septembre 2016	Phase 1 : 208,3 millions de dollars sur 5 ans de 2016-2017 à 2020-2021	Phase 1 : 4 000 logements abordables créés grâce à des approches opérationnelles et à des techniques de construction novatrices.	Phase 1 : 208,30 millions de dollars engagés pour soutenir la création de 19 100 logements, dont 16 572 seront abordables. Pour la phase 1, 14 959 logements ont fait l'objet d'engagements financiers, et 4 141 sont actuellement en construction ou achevés.
	30 août 2022	Phase 2 : 550,8 millions de dollars sur 6 ans, de 2022-2023 à 2027-2028	Phase 2 : création d'au moins 10 800 logements.	Phase 2 : Réception des demandes de financement.
Initiative Financement de la construction de logements locatifs	20 avril 2017	25,75 milliards de dollars sur 11 ans, de 2017-2018 à 2027-2028	Construire plus de 71 000 logements locatifs partout au Canada.	La SCHL s'est engagée à investir 13,93 milliards de dollars en prêts pour soutenir la création de 39 682 logements, dont 27 750 offerts à un loyer inférieur au loyer du marché.

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
				Des 39 682 logements : <ul style="list-style-type: none"> • 8 788 font l'objet d'un engagement conditionnel; • 2 954 font l'objet d'un engagement financier; • 21 210 sont en construction; • 6 730 ont été construits.
<u>Initiative des terrains fédéraux</u>	11 février 2019	202 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Créer 4 000 logements grâce au transfert à coût faible ou nul de terrains et immeubles fédéraux excédentaires à des fournisseurs de logements.	La SCHL s'est engagée à investir 117,81 millions de dollars pour soutenir la création de 3 916 logements, dont 1 684 seront abordables. Parmi ces 3 916 logements, 1 275 ont fait l'objet d'engagements conditionnels et 2 641 ont fait l'objet d'engagements financiers.
<u>Fonds national de co-investissement pour le logement</u>	2 mai 2018	13,17 milliards de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Créer 60 000 logements et réparer ou renouveler 240 000 logements	La SCHL s'est engagée à investir 6,65 milliards de dollars pour soutenir la création de 28 985 logements (dont 19 271 logements abordables) et la réparation ou le renouvellement de 111 752 logements (dont 103 836 logements abordables). Ce montant de 6,65 milliards de dollars inclut 3,93 milliards de dollars en prêts et 2,72 milliards de dollars en contributions ou prêts-subventions. Logements neufs Des 28 985 logements neufs, 6 083 ont fait l'objet d'engagements conditionnels, 15 793 logements sont en construction et 7 109 sont achevés. Parmi ces engagements, on compte ceux visant à offrir 1 123 places d'hébergement ou logements de transition pour les personnes ayant survécu à la violence fondée sur le sexe, 5 925 logements pour les personnes âgées et 845 logements pour les personnes ayant une déficience développementale. Logements réparés ou renouvelés Des 111 752 logements réparés, 16 625 font l'objet d'engagements conditionnels, 69 663 sont en construction et 25 464 sont réparés ou renouvelés. Ces engagements comprennent la réparation et le renouvellement de 276 places d'hébergement ou logements de transition

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
				pour les personnes ayant survécu à la violence fondée sur le sexe et 40 376 logements pour les personnes âgées.
Initiative pour la création rapide de logements	27 octobre 2020	Les phases 1 et 2 de l'Initiative pour la création rapide de logements ont fourni 2,5 milliards de dollars sur 2 ans à compter de 2020-2021.	Les phases 1 et 2 de l'Initiative pour la création rapide de logements ont établi des cibles pour la création de plus de 7 500 logements abordables.	<p>Dans le cadre des phases 1 et 2, la SCHL s'est engagée à investir 2,5 milliards de dollars pour soutenir la création de 10 249 logements abordables.</p> <p>Pour la phase 1, 4 788 logements abordables ont fait l'objet d'engagements, dont 4 593 actuellement en construction ou achevés.</p> <p>Pour la phase 2, 5 461 logements abordables ont fait l'objet d'engagements, dont 3 996 actuellement en construction ou achevés.</p> <p>Parmi ces logements ayant fait l'objet d'un engagement dans le cadre des 2 phases, 4 246 sont destinés aux Autochtones, 2 522 aux personnes en situation d'itinérance ou qui risquent de s'y retrouver, et 1 301 aux personnes âgées.</p>

En date du 31 décembre 2022

Répartition régionale des initiatives fédérales de la SNL axées sur l'offre

La répartition comprend les résultats les plus récents du [Fonds d'innovation pour le logement abordable](#), de l'[initiative Financement de la construction de logements locatifs](#), du [Fonds national de co-investissement pour le logement](#), de l'[Initiative des terrains fédéraux](#) et de l'[Initiative pour la création rapide de logements](#). Elle comprend des engagements de prêts et des contributions pour les logements neufs et réparés.

Ces programmes sont fondés sur les demandes, et le financement est accordé en priorité aux demandes présentées par des organismes sans but lucratif, des coopératives, des municipalités, des provinces et des communautés autochtones.

Dans le cadre de ces 5 programmes fédéraux axés sur l'offre de la Stratégie nationale sur le logement, la SCHL s'est engagée à verser 23,37 milliards de dollars pour la construction et la réparation de logements partout au Canada.

Région	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Territoires	Total
Initiatives de la Stratégie axées sur l'offre							
Fonds d'innovation pour le logement abordable							
Financement (M\$)		49 \$	57 \$	10 \$	88 \$	3 \$	208 \$
Logements/lits		2 665	7 822	463	8 142	8	19 100
Initiative des terrains fédéraux							
Financement (M\$)	11 \$	1 \$	49 \$	10 \$	48 \$		118 \$
Logements/lits	295	24	2 178	467	952		3 916
Fonds national de co-investissement pour le logement							
Financement (M\$)	161 \$	412 \$	3 860 \$	716 \$	1 229 \$	268 \$	6 646 \$
Logements/lits	1 182	9 068	110 914	7 376	11 043	1 154	140 737
Initiative pour la création rapide de logements							
Financement (M\$)	45 \$	223 \$	367 \$	142 \$	206 \$	22 \$	1 005 \$
Logements/lits	293	1 691	1 180	851	679	83	4 777
Initiative pour la création rapide de logements – Phase 2							
Financement (M\$)	70 \$	345 \$	530 \$	256 \$	186 \$	77 \$	1 464 \$
Logements/lits	378	1 467	1 661	1 201	505	249	5 461
Financement de la construction de logements locatifs							
Financement (M\$)	581 \$	1 700 \$	6 487 \$	483 \$	4 655 \$	22 \$	13 928 \$
Logements/lits	1 968	5 674	18 285	2 035	11 633	87	39 682

En date du 31 décembre 2022

Les investissements actuels reflètent les demandes reçues lorsque des partenaires des secteurs public et privé se sont associés pour répondre aux besoins de la population canadienne en matière de logement.

Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

La Société canadienne d'hypothèques et de logement fait le suivi des progrès réalisés et en rend compte pour les 4 étapes suivantes :

1. **Engagement conditionnel** : Un financement est affecté pour soutenir la construction ou la réparation de logements pour lesquels l'entente formelle du projet est sous réserve de conditions et de l'approbation finale (une lettre d'intention est signée).
2. **Engagement financier** : La convention de prêt officielle est dûment exécutée et un accord ferme de fournir du financement conformément à des modalités préalablement spécifiées est conclu (une lettre d'accord est signée).
3. **Construction ou réparation en cours** : En cours de construction ou de réparation.
4. **Travaux terminés** : Logements construits ou réparés.

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<u>Initiative fédérale de logement communautaire</u>	1 ^{er} avril 2018 (Phase I)	38 millions de dollars sur 2 ans, de 2018-2019 à 2019-2020	Financement pour les fournisseurs de logements communautaires visant à soutenir 55 000 ménages vivant dans des logements communautaires et 13 700 ménages à faible revenu jusqu'en 2027-2028.	Plus de 42 millions de dollars pour accorder des subventions à 25 706 ménages ont été versés pendant la phase 1 du programme, qui a pris fin en 2019-2020.
	1 ^{er} septembre 2020 (Phase II)	580,2 millions de dollars sur 8 ans, de 2020-2021 à 2027-2028	Soutien de 11 000 logements destinés aux ménages à faible revenu et de 2 700 logements supplémentaires destinés aux ménages à faible revenu annoncés dans le budget de 2021, assortis d'accords d'exploitation relevant de l'administration fédérale par l'entremise de la SCHL.	Depuis 2020-2021, 73,17 millions de dollars sous forme d'aide au loyer ont été versés à 7 958 ménages à faible revenu et ont ainsi soutenu 39 710 logements communautaires.

<p>Centre de transformation du logement communautaire</p> <p>et</p> <p>Fonds de transformation du secteur</p>	<p>11 avril 2019 (Centre de transformation du logement communautaire) – Décembre 2019 (Fonds de transformation du secteur)</p>	<p>64,2 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028</p>	<p>Améliorer les connaissances et les capacités techniques du secteur du logement communautaire afin de soutenir des modèles opérationnels efficaces et durables tout en continuant de fournir des logements abordables.</p> <p>Des fonds et des outils pour aider les fournisseurs de logements à adopter des modèles opérationnels efficaces et efficaces.</p>	<p>Le Centre de transformation du logement communautaire est un organisme sans but lucratif dirigé par un directeur général et un conseil d'administration. Il a été établi en juin 2019.</p> <p>Le Centre de transformation du logement communautaire administre le Fonds de transformation du secteur.</p> <p>Un montant de 24 millions de dollars a été versé au Centre de transformation du logement communautaire pour établir ses opérations, couvrir les coûts opérationnels et les coûts admissibles aux programmes et financer 219 projets. Les domaines d'incidence des projets comprennent l'environnement, les Autochtones, les projets locaux, la croissance du secteur, l'impact sectoriel, l'inclusion sociale et les modèles opérationnels durables. Le site Web du Centre de transformation du logement communautaire contient de nombreux exemples de projets.</p>
<p>Initiative d'aide communautaire aux locataires</p>	<p>Décembre 2019</p>	<p>10 millions de dollars sur 4 ans, de 2019-2020 à 2022-2023</p>	<p>Fonds destinés aux organisations locales qui aident les gens ayant des besoins en matière de logement pour leur permettre de participer à la prise de décisions relatives au logement.</p>	<p>8,3 millions de dollars pour soutenir 137 demandes.</p>

En date du 31 décembre 2022

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<p><u>Vers un chez-soi*</u></p>	<p>1^{er} avril 2019</p>	<p>3,1 milliards de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028</p>	<p>Réduire de moitié l'itinérance chronique à l'échelle nationale d'ici mars 2028.</p>	<p>Le programme fédéral remanié de lutte contre l'itinérance a été lancé le 1er avril 2019.</p> <p>Plus de 1 200 projets ont été entrepris au cours des 6 premiers mois de Vers un chez-soi.</p> <p>Un financement annuel de 215 millions de dollars devrait être versé d'ici la fin de 2021-2022.</p>

* Le programme a été dirigé par Emploi et Développement social Canada et transféré à Infrastructure Canada le 1^{er} avril 2022.

En date du 31 décembre 2022

Améliorer les options d'accèsion à la propriété pour la population canadienne

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<u>Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation</u>	31 juillet 2019	100 millions de dollars sur 6 ans, de 2019-2020 à 2024-2025	Aider 1 500 acheteurs à acquérir leur première propriété et soutenir la production de 1 500 logements neufs pour propriétaires-occupants.	28,95 millions de dollars engagés pour soutenir la production de 1 018 logements neufs pour propriétaires-occupants.
<u>Incitatif à l'achat d'une première propriété</u>	2 septembre 2019	1,25 milliard de dollars sur 5 ans, de 2019-2020 à 2023-2024	Aider jusqu'à 100 000 acheteurs à acquérir leur première propriété.	La SCHL a approuvé 18 455 demandes, ce qui représente 329 millions de dollars en prêts hypothécaires avec participation.

Incitatif à l'achat d'une première propriété par région

Région	Colombie-Britannique	Alberta	Prairies et Nord	Ontario	Québec	Atlantique
Nombre de demandes approuvées	644	5 848	2 660	1 199	6 271	1 833
Nombre de demandes financées	617	5 665	2 601	1 151	6 086	1 793
Montants approuvés des prêts hypothécaires avec participation	12 680 425 \$	122 090 915 \$	42 300 464 \$	22 259 222 \$	105 633 111 \$	24 165 234 \$
Montants financés des prêts hypothécaires avec participation	12 131 060 \$	118 165 964 \$	41 335 904 \$	21 301 107 \$	101 812 256 \$	23 626 258 \$

En date du 31 décembre 2022

Approche du logement axée sur les droits de la personne

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
Loi sur la stratégie nationale sur le logement	S. O.	La Loi reconnaît le droit à un logement convenable comme un droit fondamental de la personne établi en droit international. La Loi exige que le gouvernement fédéral maintienne une Stratégie nationale sur le logement pour faire progresser la politique du logement, en tenant compte des principes clés d'une approche du logement axée sur les droits de la personne, et qu'il rende compte au Parlement tous les 3 ans des progrès accomplis dans l'atteinte des buts et des résultats prévus dans la Stratégie.	Déposée au Parlement le 8 avril 2019 , dans le cadre du projet de loi C-97, la Loi a reçu la sanction royale le 21 juin 2019. La Loi sur la stratégie nationale sur le logement est entrée en vigueur le 9 juillet 2019.
Conseil national du logement	22 novembre 2020	Le Conseil, composé d'une diversité de membres, fera avancer la politique sur le logement en fournissant des conseils au ministre sur des questions liées notamment à l'efficacité de la Stratégie nationale sur le logement en vue d'améliorer la situation du logement.	Le Conseil continue de se réunir tous les trimestres. Il a un plan de travail pour 2021-2023 comprenant 3 thèmes prioritaires : 1) Réalisation progressive du droit à un logement suffisant, 2) Amélioration de la Stratégie nationale sur le logement et 3) Logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Des rapports de recherche sur chacune de ces priorités ont été publiés et un premier ensemble de recommandations sur le logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique a été envoyé au ministre en mars 2022. Un rapport provisoire et une lettre contenant des recommandations sur la réalisation progressive du droit à un logement suffisant ont également été envoyés au ministre en août 2022.
Défenseur fédéral du logement	2020	Le défenseur fédéral du logement est nommé par le gouverneur en conseil et bénéficie du soutien de la Commission canadienne des droits de la personne . Son mandat comprend de consulter les membres des groupes vulnérables et de travailler directement avec les collectivités touchées par des problèmes systémiques de logement. Le défenseur peut demander au Conseil national du logement de mettre sur pied un comité d'examen chargé de tenir une audience pour examiner tout problème systémique de logement relevant de la compétence fédérale. Le défenseur surveille également les constatations relatives aux problèmes systémiques de logement dont il entend parler et les recommandations connexes, et il en fait rapport chaque année.	Le 3 février 2022, le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion a annoncé la nomination de la nouvelle défenseure fédérale du logement, Marie-Josée Houle. Lisez la déclaration de l'honorable Ahmed Hussen. Le rapport annuel 2021-2022 du Bureau du défenseur fédéral du logement résume ses activités et propose 6 recommandations pour régler les problèmes systémiques de logement. Le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion a déposé le rapport et sa réponse au rapport au Parlement le 16 juin 2022. En septembre 2022, la défenseure fédérale du logement a demandé au Conseil de constituer une commission d'examen sur

			la financiarisation des logements locatifs traditionnels. Le 8 décembre 2022, le Conseil a adopté une motion visant à aller de l'avant avec la commission d'examen, à la demande de la défenseure fédérale du logement. Des travaux ont été entrepris à cet égard.
--	--	--	--

En date du 31 décembre 2022

Données, innovation et recherche

Un montant de **541 millions de dollars** sera investi dans de nouveaux outils de collecte de données, des projets de démonstration, le Défi d'offre de logement et des laboratoires de solutions, ainsi que dans des efforts pour encourager l'accroissement de la recherche sur le logement au sein et à l'extérieur du gouvernement, afin de diversifier les sources d'information et les perspectives.

En tout, nous avons lancé 9 nouvelles initiatives de données, d'innovation et de recherche en 2018 dans le but de mieux comprendre les marchés de l'habitation et les besoins et conditions de logement, mais aussi de combler les lacunes dans les données et d'informer les décideurs.

Innovation

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<u>Laboratoires de solutions</u>	21 mai 2018	24,5 millions de dollars de 2018-2019 à 2027-2028	Aider les experts et les intervenants du secteur du logement à élaborer et à adapter des solutions pour répondre au problème de l'abordabilité du logement.	14,2 millions de dollars pour aider 65 laboratoires de solutions à stimuler l'innovation dans le secteur du logement.
<u>Initiative de démonstrations</u>	21 mai 2018	12,5 millions de dollars sur 10 ans	Soutenir des démonstrations de technologies, de pratiques et de stratégies avant-gardistes qui explorent l'avenir du logement au Canada.	7,2 millions de dollars pour soutenir 42 projets de démonstration.
<u>Défi d'offre de logement</u>	23 octobre 2020	300 millions de dollars sur 5 ans, de 2020-2021 à 2024-2025	Le Défi d'offre de logement invite les citoyens, les intervenants et les experts de partout au Canada à proposer des solutions novatrices aux obstacles qui limitent l'offre de logements. Le Défi générera de nouvelles idées et des solutions qui aideront plus de gens à trouver un chez-soi abordable.	Le premier cycle du Défi a été lancé en octobre 2020; 14 projets ont été financés pour un total de 25,4 millions de dollars. Le deuxième cycle du Défi a été lancé en juin 2021; 214 projets ont été financés pour un total de 38,2 millions de dollars. Le troisième cycle du Défi a été lancé en février 2022; 33 projets ont été présélectionnés et passeront à l'étape suivante. Les décisions de financement seront annoncées en novembre 2023.

				Le quatrième cycle du Défi a été lancé en décembre 2022 et les décisions de financement seront annoncées en mars 2024.
--	--	--	--	--

En date du 31 décembre 2022

Renforcement des capacités

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<u>Programme de bourses de recherche sur le logement</u>	Printemps 2018	3,65 millions de dollars sur 10 ans	Financement de bourses postdoctorales pour favoriser le développement de l'expertise en matière de logement au Canada.	2,16 millions de dollars octroyés pour 24 bourses d'études postdoctorales pour mener des recherches à l'appui de la Stratégie nationale sur le logement.
<u>Programme de prix d'excellence en recherche sur le logement de la SCHL</u>	Avril 2018	500 000 dollars sur 10 ans	Promouvoir et financer des recherches sur le logement de calibre mondial.	Des cérémonies de remise des prix <u>ont eu lieu en novembre 2018</u> , en décembre 2019, en novembre 2020 et en novembre 2021. Les lauréats de 2022 seront présentés dans une vidéo qui sera publiée sur la page du Programme de prix d'excellence en recherche sur le logement de la SCHL et sur ses médias sociaux en février 2023. 15 prix et 4 bourses de voyage pour un total de 220 000 dollars.
<u>Réseau conjoint de recherche en matière de logement</u>	12 juillet 2018	13,9 millions de dollars sur 10 ans	Collaboration entre des universitaires et des partenaires communautaires de partout au Canada dans des travaux de recherche qui orientent la prise de décisions stratégiques en matière de logement.	640 000 \$ ont été octroyés pour la création de 8 partenariats (80 000 \$ par partenariat) pour aider à jeter les bases du Réseau. Réseau de recherche créé en appuyant 6 subventions d'équipe pluriannuelles. L'investissement pour les 5 premières années dépasse 7,9 millions de dollars.

En date du 31 décembre 2022

Leadership éclairé

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<u>Fonds de recherche et de planification de la SNL</u>	18 juin 2018	6,6 millions de dollars sur 10 ans	Soutenir des intervenants du secteur du logement sans but lucratif qui souhaitent faire des travaux de recherche sur le logement.	La somme de 3,7 millions de dollars a été octroyée à 30 propositions de recherche.
<u>Stratégie nationale sur le logement – Données sur les besoins en matière de logement</u>	Automne 2018	S. O.	Améliorer la collecte et l'analyse des données, l'élaboration d'enquêtes sur le logement et les bases de données exhaustives sur le logement grâce à des renseignements sociaux, économiques et financiers pour produire des statistiques sur le logement.	<p>Deux nouvelles enquêtes créées pour mieux comprendre les situations et les expériences en matière de logement au Canada, y compris pour les personnes vivant dans des logements sociaux et abordables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats de la deuxième <u>Enquête canadienne sur le logement (Statistique Canada)</u> • Résultats de la deuxième <u>Enquête sur les logements sociaux et abordables – immeubles locatifs (SCHL)</u> <p>Création des documents de base nécessaires pour lancer une organisation de normes de données du secteur hypothécaire au Canada.</p> <p>Enquête auprès des prêteurs hypothécaires résidentiels du secteur non bancaire pour obtenir un portrait plus complet du marché hypothécaire canadien.</p> <p>Progrès réalisés dans la création d'une base de données de tous les logements sociaux au Canada.</p> <p>Progrès réalisés dans la création d'une base de données sur les expulsions résidentielles.</p>

En date du 31 décembre 2022

Habilitation/connexion

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
<u>Communauté d'experts en logement (CODEL)</u>	21 novembre 2018	Communauté de praticiens virtuelle créée pour permettre à des experts de discuter des enjeux et des problèmes relatifs au logement.	Actuellement, la communauté compte plus de 1 800 membres, et de nouveaux membres se joignent continuellement au groupe.
<u>Conférence nationale sur le logement</u>	2018-2019	Conférence annuelle visant à réunir des experts dans le domaine du logement.	<p>La SCHL a tenu une Conférence nationale sur le logement en 2018-2019 et en 2019-2020. En raison de la pandémie de COVID-19, la conférence 2020-2021 a été annulée. Elle n'a pas eu lieu en 2021-2022 ni en 2022-2023.</p> <p>La SCHL organisera une série d'évènements de plus petite ampleur tout au long de 2023-2024. Elle organisera la prochaine Conférence nationale sur le logement vers la fin de 2023-2024.</p>

En date du 31 décembre 2022

Engagements et dépenses

Les deux tableaux qui suivent donnent un aperçu des engagements et des dépenses en capital engagés pour les logements neufs et les logements réparés dans le cadre de la SNL. Les engagements en capital sont suivis par année civile et les dépenses sont suivies par exercice.

Engagements en capital	14 367M\$
2017	84M\$
2018	405M\$
2019	2 586M\$
2020	3 274M\$
2021	4 032M\$
2022	3 985M\$

Dépenses	3 583M\$
2016/17	10M\$
2017/18	70M\$
2018/19	<0M\$
2019/20	155M\$
2020/21	1 206M\$
2021/22	1 828M\$
2022/23	314M\$

*Ces chiffres comprennent les initiatives suivantes : Fonds d'innovation pour le logement abordable, initiative Financement de la construction de logements locatifs, Fonds national de co-investissement pour le logement, Initiative pour la création rapide de logements, Initiative des terrains fédéraux pour le logement abordable et Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation.

En date du 31 décembre 2022

Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la SNL

Le 9 avril 2018, un nouveau [cadre de partenariat fédéral, provincial et territorial sur le logement](#) a été approuvé par tous les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du logement de tous les paliers (sauf le Québec), jetant les bases des initiatives de la Stratégie nationale sur le logement auxquelles les provinces et les territoires apportent une contribution équivalente.

Le gouvernement a des [ententes bilatérales](#) avec les 13 provinces et territoires, ce qui représente un financement conjoint de plus de 13,5 milliards de dollars sur 10 ans (de 2018-19 à 2027-28) dans le but de protéger, de renouveler et d'accroître le parc de logements communautaires, et d'appuyer les priorités provinciales au chapitre de la réparation, de la construction et de l'abordabilité des logements.

- **Alberta** : investissement conjoint de 678,1 millions de dollars
- **Colombie-Britannique** : investissement conjoint de 991,1 millions de dollars
- **Manitoba** : investissement conjoint de près de 450,8 millions de dollars
- **Nouveau-Brunswick** : investissement conjoint de 299,2 millions de dollars
- **Terre-Neuve-et-Labrador** : investissement conjoint de 270,6 millions de dollars
- **Territoires du Nord-Ouest** : investissement conjoint de 139,4 millions de dollars
- **Nouvelle-Écosse** : investissement conjoint de 394,2 millions de dollars
- **Nunavut** : investissement conjoint de 339,2 millions de dollars
- **Ontario** : investissement conjoint de 5,8 milliards de dollars
- **Île-du-Prince-Édouard** : investissement conjoint de 14,93 millions de dollars

- **Québec** : investissement conjoint de 3,7 milliards de dollars
- **Saskatchewan** : investissement conjoint de 449,9 millions de dollars
- **Yukon** : investissement conjoint de 59,92 millions de dollars

Les provinces et les territoires suivants ont rendu publics leurs plans d'action :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Alberta
(2019/20 to 2021/22) (2022/23)
(en anglais seulement) | <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle-Écosse
(2019/20 to 2021/22) (2022/23)
(en anglais seulement) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Colombie-Britannique
(2019/20 to 2021/22) (2022/23 to 2024/25)
(en anglais seulement) | <ul style="list-style-type: none"> • Nunavut
(2019/20 to 21/22)
(en anglais seulement) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Manitoba
(2019/20 to 2021/22) (2022/23)
(en anglais seulement) | <ul style="list-style-type: none"> • Ontario
(2019/20 to 2021/22) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau-Brunswick
(2019/20 to 2021/22) | <ul style="list-style-type: none"> • Île-du-Prince-Édouard
(2019/20 to 2021/22)
(en anglais seulement) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Terre-Neuve-et-Labrador
(2019/20 to 2021/22)
(en anglais seulement) | <ul style="list-style-type: none"> • Saskatchewan
(2019/20 to 2021/22) (2022/23)
(en anglais seulement) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Territoires du Nord-Ouest
(2019/20 to 2021/22)
(en anglais seulement) | <ul style="list-style-type: none"> • Yukon
(2019/20 to 21/22) |

En date du 31 décembre 2022

Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

La SCHL a accès à l'information lorsque les demandes liées aux engagements de financement des provinces et des territoires ont été reçues et traitées.

Tous les 3 ans, les provinces et les territoires élaboreront et rendront publics des plans d'action afin de mettre en contexte les mesures prévues et d'établir des cibles. Tous les 6 mois, les provinces et les territoires présenteront à la SCHL un rapport d'étape qui fera état des progrès réalisés vers l'atteinte des cibles et des résultats énoncés dans la Stratégie nationale sur le logement.

Initiatives provinciales et territoriales dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour*
Initiative Logement dans le Nord	1 ^{er} avril 2018	300 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028 (sans financement par contributions équivalentes)	Aider à compenser les besoins plus importants et le coût plus élevé des logements dans le Nord.	Les territoires ont engagé 144 millions de dollars pour soutenir 1 439 logements, dont 307 logements neufs, 370 logements réparés et 762 suppléments au loyer.
Initiative canadienne de logement communautaire	2019	8,6 milliards de dollars sur 9 ans, de 2019-2020 à 2027-2028 (y compris 4,3 milliards de dollars en financement par contributions équivalentes des provinces et territoires)	Protéger, renouveler et accroître le parc de logements communautaires qui sont administrés par les provinces et territoires et soutenus par d'anciens programmes fédéraux.	Les provinces et les territoires se sont engagés à investir 1,3 milliard de dollars pour soutenir 196 374 logements.
Financement des priorités des PT	2019	2,2 milliards de dollars sur 8 ans, de 2019-2020 à 2026-2027 (y compris 1,1 milliard de dollars en financement par contributions équivalentes des provinces et territoires)	Répondre aux besoins et aux priorités particuliers des provinces et des territoires en matière de logement, notamment en ce qui concerne l'abordabilité, la réparation et la construction.	Les provinces et les territoires se sont engagés à investir 1,62 milliard de dollars pour soutenir 242 842 logements.
Allocation canadienne pour le logement	Avril 2020	4,6 milliards de dollars sur 8 ans, de 2020-2021 à 2027-2028 (y compris 2 milliards de dollars en financement par contributions équivalentes des provinces et territoires)	Allocation pour le logement offerte directement aux familles et aux personnes qui ont besoin d'un logement.	Addenda signé avec 13 provinces et territoires. Programme actuellement élaboré conjointement par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Les provinces se sont engagées à investir 339 millions de dollars pour soutenir 166 129 ménages.

* Les provinces et les territoires prennent des engagements à l'égard des projets et des bénéficiaires dans le cadre des ententes, tant pour le financement fédéral que pour le financement à coûts partagés.

En date du 31 décembre 2022

Vue d'ensemble de la SNL

Faits saillants

- Globalement, dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, nous avons pris des engagements totalisant 31,27 milliards de dollars* en date du 31 décembre 2022.
- Ces engagements soutiendront la création de 119 484 logements et la réparation de 298 727 logements.
- Le financement engagé devrait permettre de créer 47 825 logements abordables et d'offrir du soutien à l'abordabilité à 207 110 ménages en date du 31 décembre 2022.

Femmes et leurs enfants

- En date du 31 décembre 2022, environ 10,1 milliards de dollars avaient été engagés dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement pour répondre aux besoins des femmes et de leurs enfants en matière de logement, ce qui comprend le financement pour la construction, la réparation et le soutien de 263 194 logements. Il s'agit notamment du financement engagé et dépensé dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, de l'Initiative des terrains fédéraux, du Fonds d'innovation pour le logement abordable, de l'Initiative pour la création rapide de logements, de l'Initiative fédérale de logement communautaire, de l'Initiative canadienne de logement communautaire, du Centre de transformation du logement communautaire et de l'Initiative de recherche et de données, de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones ainsi que du financement consacré aux ententes existantes pour soutenir le logement communautaire.

De ce montant de 10,1 milliards de dollars, 2,2 milliards ciblent les besoins des femmes et de leurs enfants, et 7,93 milliards soutiennent les besoins des femmes et de leurs enfants.

- Ce montant représente 32 % de tout le financement de la Stratégie nationale sur le logement engagé.
- Puisque les chiffres ci-dessus représentent un pourcentage des investissements de la Stratégie nationale sur le logement et que l'information disponible augmentera avec le temps, le pourcentage devrait fluctuer chaque trimestre.

[Apprenez-en plus sur la façon dont la Stratégie nationale sur le logement vient en aide aux femmes et à leurs enfants.](#)

*Ne comprend pas le financement par contributions équivalentes des provinces et territoires.

Logements pour les Autochtones et le Nord

Améliorer les conditions de logement (logements des Premières Nations, des Inuits et des Métis)

Satisfaire les besoins des communautés autochtones en matière de logement est une priorité dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du Canada. Les projets répondant aux besoins des Autochtones et de leurs familles sont priorisés pour le financement dans le cadre de tous les programmes de la Stratégie. Il y a également des programmes et du financement réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord.

Financement de la Stratégie nationale sur le logement réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord.

420 M\$	138,1 M\$	200 M\$	300 M\$	627,7 M\$
dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones	dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement	dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire	dans le cadre du Financement pour les territoires du Nord	dans le cadre de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance

- **420 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones** afin de construire au moins 38 maisons d'hébergement et 50 ensembles de logements de transition pour les femmes, les enfants et les personnes LGBTQ2S+ autochtones qui fuient la violence fondée sur le sexe.
 - La SCHL et Services aux Autochtones Canada ont formé des comités composés de représentants d'organisations servant les femmes autochtones et de spécialistes afin de poursuivre l'élaboration du processus d'évaluation et la sélection des ensembles de logements.
 - Les ensembles de logements seront financés d'ici le 31 mars 2026.
- **25 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement pour le logement** pour réparer 560 logements du parc de logements communautaires pour Autochtones en milieu urbain.
 - 5 millions de dollars ont été engagés sous condition ou financièrement pour la réparation de 144 logements.
- **13,1 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement pour le logement pour 2 maisons d'hébergement d'urgence** dans les territoires. Cela fait partie de l'Initiative des refuges pour femmes et enfants autochtones de 2020, au titre de laquelle 44,8 millions ont été engagés pour aider ces personnes qui fuient la violence familiale. Cette initiative soutient la construction de 12 maisons d'hébergement pour Autochtones au Canada. Il y en aura :
 - 2 dans les territoires financés par le Fonds national de co-investissement pour le logement.
 - 10 dans les communautés des Premières Nations des provinces, financées dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement dans les réserves de la SCHL.
- **100 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement pour le logement** pour soutenir la construction et la réparation de logements dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.
 - Des engagements conditionnels ou financiers de 90 millions de dollars ont été pris pour soutenir l'aménagement de 260 nouveaux logements.

- **200 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire (qui s'inscrit dans le Cadre de partenariat pour le logement)** pour soutenir 7 000 logements du parc de logements communautaires pour Autochtones en milieu urbain afin qu'ils continuent d'être offerts aux ménages à faible revenu.
 - Une somme de 14,8 millions de dollars a été engagée pour soutenir 1 996 logements, y compris les réparations de 1 194 logements.
- **300 millions de dollars dans le cadre du financement pour les territoires du Nord.** Les progrès réalisés à ce jour sont énumérés ci-dessus, sous Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement.
- **627,7 millions de dollars dans le cadre du programme Vers un chez soi : la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance** pour lutter contre l'itinérance chez les Autochtones, principalement dans les centres urbains. Ce plan prévoit notamment :
 - 455,6 millions de dollars dans le cadre du volet Itinérance chez les Autochtones afin de maintenir l'approche communautaire et de continuer à répondre aux priorités locales;
 - 172,1 millions de dollars qui seront investis dans des priorités déterminées en collaboration avec des partenaires autochtones. De ce financement, 10 millions de dollars ont été affectés aux communautés des territoires.
- **Financement existant pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves.** Entre avril 2021 et mars 2022, la SCHL a investi 219 millions de dollars pour soutenir :
 - 600 logements neufs;
 - 500 logements rénovés;
 - 23 950 ménages recevant des subventions.

Financement par l'intermédiaire des programmes d'application générale de la Stratégie nationale sur le logement

Initiatives fédérales en matière d'offre

Un montant de 3,68 milliards de dollars a été engagé sous condition ou financièrement dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre. Cela comprend les engagements du Fonds national de co-investissement pour le logement destinés aux logements des Autochtones en milieu urbain, aux maisons d'hébergement d'urgence pour les Autochtones et aux logements dans les territoires énumérés ci-dessus. Les engagements pris dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre soutiendront :

- 15 449 logements dans le cadre de projets de logements pour les Autochtones et dans le Nord, dont 48 ensembles résidentiels dans les territoires, où 50 % de la population est autochtone.
 - 14 737 logements seront construits et 712 seront réparés ou renouvelés.
- Les engagements pris à ce jour appuieront :
 - 6 810 logements dans les réserves;
 - 1 304 logements dans les territoires;
 - 6 541 logements pour Autochtones en milieu urbain;
 - 794 logements pour Autochtones dans les régions rurales ou éloignées.

En plus du financement et des logements décrits ci-dessus, 79 logements neufs et 9 957 logements réparés seront mis à la disposition des ménages autochtones au moyen d'ensembles résidentiels qui ne ciblent pas uniquement les occupants autochtones dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement.

Initiatives fédérales de soutien au secteur du logement communautaire

Des engagements conditionnels et financiers de 5,2 millions de dollars ont été pris dans le cadre des initiatives fédérales visant à soutenir le logement des Autochtones dans le secteur du logement communautaire :

- 1,0 million de dollars dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire pour soutenir l'abordabilité de 150 logements communautaires pour les Autochtones;
- 4,2 millions de dollars par l'entremise du Centre de transformation du logement communautaire pour soutenir 60 ensembles de logements pour les Autochtones.

Données, innovation et recherche

Les investissements suivants ont été faits pour soutenir la recherche, les données et l'innovation afin d'améliorer les résultats en matière de logement pour les Autochtones et le Nord :

- 4,4 millions de dollars pour 18 projets de l'Initiative de recherche et de données
- 20,8 millions de dollars pour 45 projets du Défi d'offre de logement.

Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement

Un financement fédéral de 240,2 millions de dollars et un financement par contributions équivalentes de 112,2 millions de dollars ont été engagés afin de soutenir le logement pour les Autochtones et dans le Nord au titre du Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement. Ce financement comprend tous les fonds du Cadre de partenariat pour le logement engagés à ce jour dans les territoires, ainsi que les engagements de l'Initiative canadienne de logement communautaire destinés au logement des Autochtones en milieu urbain énumérés ci-dessus. Ce financement appuie :

- 2 308 logements neufs;
- 3 989 logements à réparer;
- 10 174 logements visés par du soutien à l'abordabilité.

**En date du 31 décembre 2022.*

Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la SNL (accordéon)

Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Les initiatives de la Stratégie nationale sur le logement sont conçues pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes en matière de logement. Ces initiatives soutiennent l'ensemble du continuum du logement, une approche qui s'appuie sur le soutien fédéral historique au logement communautaire (social), au profit des Canadiens et des Canadiennes ayant les besoins de logement les plus grands, et qui va plus loin encore.

Cette nouvelle approche accroît considérablement le soutien au secteur du logement communautaire grâce à de nouveaux programmes d'offre, comme le Fonds national de co-investissement pour le logement, l'Initiative des terrains fédéraux, le Fonds d'innovation pour le logement locatif abordable, ainsi que l'Initiative pour la création rapide de logements.

L'approche prévoit également un soutien direct aux locataires et aux fournisseurs de logements afin de réduire les pressions sur l'abordabilité. Elle s'appuie sur le soutien aux anciennes ententes sur le logement social, qui ont été principalement signées avec les fournisseurs de logements entre les années 1950 et le début des années 1990, et comprend de nouveaux fonds. Un nouveau financement est mis à la disposition des fournisseurs dont les ententes existantes arrivent à échéance dans le cadre des initiatives fédérales et canadiennes de logement communautaire afin qu'ils aient le soutien nécessaire pour continuer d'offrir des logements communautaires à la population canadienne.

En plus de ces initiatives, la Stratégie nationale sur le logement crée également de nouveaux logements expressément pour le marché locatif grâce à l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, ce qui augmente l'offre et fournit plus d'options de logement tout au long du continuum du logement.

La Stratégie nationale sur le logement vient en aide à 316 634 ménages dans le besoin grâce à des logements abordables et communautaires :

- engagements dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement pour créer 47 825 logements abordables et communautaires;
- soutien pour 103 184 logements communautaires dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire, de l'Initiative canadienne de logement communautaire et d'autres programmes de logement social;
- 166 129 ménages ont accès à des logements abordables grâce à l'Allocation canadienne pour le logement.

En date du 31 décembre 2022

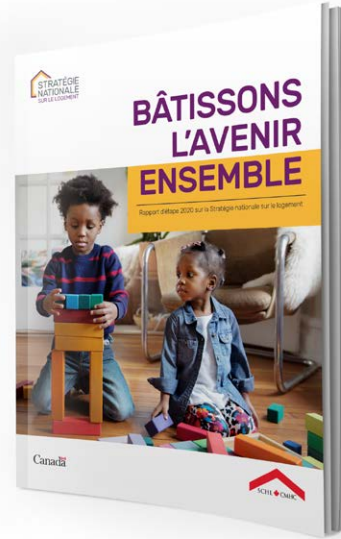
DURÉE DE LA CONSTRUCTION

La construction prend du temps. La planification, la délivrance de permis, la préparation des sites et la conception peuvent prendre de nombreuses années avant qu'un projet puisse se concrétiser. L'achèvement des travaux de construction ou de rénovation d'un immeuble collectif de logements abordables peut prendre jusqu'à 3 ans après l'octroi du financement.

Le versement des fonds dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement peut s'échelonner sur plusieurs années, ce qui prolonge la réalisation d'un ensemble de logements abordables. Consultez la [Feuille de route pour construire un logement](#) pour en savoir plus.

BÂTISSONS L'AVENIR ENSEMBLE

Ce rapport triennal traite de l'ensemble complémentaire d'initiatives de logement qui répondent aux besoins en matière de logement abordable



Apprenez-en plus sur nos autres initiatives de la Stratégie nationale sur le logement.

La Stratégie finance diverses initiatives dans tous les domaines du secteur de l'habitation. Elle vise à :

créer plus de
160 000 logements

réparer et renouveler
300 000 logements
dans des immeubles
existants

réduire les besoins en
logement de jusqu'à
530 000 ménages

70083 20230113-002A